



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'Environnement**



**PNUE**

Distr.  
Limitée

UNEP(DEPI)/CAR WG.31/INF.4  
19 juin 2008

Original : FRANÇAIS

Quatrième réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la Grande Région des Caraïbes

Le Gosier Guadeloupe du 2 au 5 Juillet 2008,

**RAPPORT DU CENTRE D'ACTIVITÉS REGIONAL DE SPAW (SPAW/RAC) EN  
GUADELOUPE SUR LES OPÉRATIONS DU CAR POUR LA PÉRIODE 2006-2007**



## **Rapport du Centre d'Activités Régional de SPAW (CAR/SPAW/RAC) sur les opérations du CAR pour la période 2006-2007**

### **Aspects institutionnels :**

Conformément à la décision N°8 de la deuxième réunion des Parties contractantes, (COP) du 6 Mai 2002, une association Loi 1901 de droit privé a été mise en place à la fin de l'année 2005 afin que le CAR SPAW bénéficie de la personnalité morale nécessaire à son fonctionnement et ainsi pouvoir être maître d'ouvrage sur ses propres dossiers. Il s'agit de l'Association « Plan Mer des Caraïbes ». Durant ces deux années, 2006 et 2007, La Ministre de l'Ecologie et du Développement Durables Mme Nelly OLIN a été reçue à la Diren de la Guadeloupe par la présidente de l'APMC le 21 Janvier 2007 où il lui a été présenté les actions et les missions du Centre d'Activité. Suite à cette visite le Conseil d'administration s'est tenue le 30 Janvier 2007 et son Assemblée Générale le 2 Mars de la même année, afin que la CAR-SPAW soit opérationnel et autonome, conformément à l'Accord signé entre la France et le PNUE du 7 Juin 2000.

Du 2 au 5 Juillet 2007, une délégation composée de la Présidente Mme Marlène MELISSE-MIROITE, de la Vice-présidente Mme Lise N'GUELA et du Directeur du CAR/SPAW Maurice Anselme, s'est rendue en Jamaïque pour une rencontre avec le Coordonnateur du PEC et l'Officier de Programme SPAW au PNUE de Kingston, puis avec l'Ambassadeur de France en Jamaïque.

### **Aspects financiers :**

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de travail approuvé 2006-2007 du Programme SPAW, le CAR/SPAW a bénéficié principalement de financements du MEEDAT à hauteur de 183 000,00€ (US\$ 286 000), de 45 000,00€ (US\$ 29 000) du Conseil Régional de Guadeloupe pour la « Formation aux zones humides » et dont le maître d'ouvrage a été l'ONF de Guadeloupe, de 100 000 dollars US du PNUE-CEP pour la mise en œuvre des activités agréées (voir ci-après) . Il faut noter que du fait de la restructuration du Ministère et de la mise en place de nouvelles lois, le CAR a perçu ces sommes du Ministère relativement tard dans l'année, et en particulier le solde de 2006 en début d'année 2007. Dans ce contexte,, un certain nombre de conventions engagées en 2007 seront soldées dans le courant de l'année 2008, pendant que d'autres seront engagées en 2008.

- Le coût opérationnel du Centre d'Activités Régional incluant celui du personnel et assuré par le Gouvernement Français se monte à 280 000,00€ (\$ 437 500,00). A cela il faudrait rajouter le coût engendré par la mise à disposition des locaux en Diren de Guadeloupe ainsi que ceux liés à l'intendance et autres services techniques assurés par cette administration et son personnel pour le compte du CAR-SPAW (maintenance informatique, médecine préventive, formation en interne, secrétariat, électricité, eau, etc.). Pour l'instant le coût de ces différents services n'ont pas encore été chiffrés.

**Aspects relatifs au programme :**

Ce qui suit est le programme principal des activités mise en oeuvre dans le Plan de travail et du budget approuvé de SPAW :

- a) Conformément aux décisions N°3, 4 et 8 de la COP4 de SPAW, le CAR-SPAW a animé le groupe de travail électronique, sur le projet de lignes directrices et de critères pour l'évaluation des aires protégées à inscrire sous le Protocole SPAW. Le projet final de lignes directrices est soumis au STAC4 sous la référence (UNEP(DEPI)/CAR WG.31/3) ;
- b) Conformément aux décisions n°6 et 8 de la COP4 de SPAW, le Centre a aussi animé le groupe de travail électronique, sur le Plan d'Actions pour les Mammifères Marins (PAMM) dans l'objectif de perfectionner le document en vue d'identifier les priorités et les actions concrètes réalistes qui puissent être mise en oeuvre dans la région dans une période de 5 ans. Ce document est soumis au STAC4 sous la référence UNEP(DEPI)/CAR WG.31/4. Cela comprend aussi la réalisation de la compilation de documents variés sur les mammifères marins comme listés dans le document sous la référence UNEP(DEPI)/CAR WG.31/INF.1 (10 000 € en 2006 payé par le PNUE et de 15 000 € en 2007 pris en charge par la France).
- c) Conformément à la décision N°8 de la COP3 et COP4, le CAR/SPAW, en partenariat avec l'UCR-CAR et Island Resources Foundation (IRF) qui représente un consortium d'organisations non gouvernementales, avait été mandaté pour coordonner le processus de consultation. IRF et le CAR SPAW ont préparé un projet préliminaire de lignes directrices visant à empêcher que les espèces ne deviennent en danger ou ne soient menacées d'extinction. Une fois que les groupes de discussion sur les lignes directrices et le plan d'actions sur les mammifères marins seront clos, IRF et le CAR/SPAW vont poursuivre leur travail sur le projet préliminaire et le faire circuler dans le courant de l'année 2008 à travers un groupe de travail électronique. Ce groupe devra être établi en consultation avec les Parties de SPAW. Il est proposé au STAC de suivre la même procédure de consultation que celle utilisée pour le développement du Plan d'Action pour les Mammifères Marins. Pour faciliter et accélérer le travail, la procédure employée pour le PAMM a utilisé un groupe de travail relativement restreint mais représentatif du groupe d'experts des Parties et non-Parties. (Coût estimé 6 500,00€ (\$ 10 156,00) du gouvernement français).
- d) Le CAR/SPAW a collaboré avec de nombreux partenaires, et des rencontres ont permis de formaliser des contacts entre la SCSCB, Fish and Wildlife Service, Bird Life International, pour notamment envisager un partenariat dans les domaines suivants:
  - Edition de la version française du manuel pédagogique « les merveilleux milieux humides Antillais ». Les ateliers de formation réalisés en partenariat avec la Région de Guadeloupe, le Parc Naturel Régional de la Martinique, l'ONF, la SCSCB, le OHMIC (Oak Hammock Marsh Interpretive Centre), la Société Audubon d'Haïti, US Fish and Wildlife Service UNEP-CEP et la Mc Arthur Foundation. Ces ateliers de formations se sont tenus pour la Guadeloupe les 13 et 14 novembre 2007 où un groupe de 15 ressortissants de la République d'Haïti ont participé, et pour la Martinique les 15 et 16 novembre 2007. Le troisième atelier a été réalisé au mois de Janvier 2008 en

Guyane Française, (Pour un montant total de 90 000,00€(US\$140 625,00), dont une participation Française de 15 000,00€ avec une aide du Conseil Régional de Guadeloupe d'un montant de 45 000,00€ et 30 000,00€ d'autres partenaires listés ci-dessus).

- En collaboration avec BirdLife International, aide à l'impression et l'édition d'un ouvrage sur "les zone d'importances internationales pour les oiseaux), comme repris dans le rapport d'activités de SPAW présenté par le Secrétariat dans le document référencé UNEP(DEPI)/CAR WG.31/INF.3 (pour un montant de 10 000,00€ (US\$ 15 600,00) dont US\$7 500,00 du PNUE et le solde par la France.
- e) Rencontre de coordination avec l'UCR au PNUE de Kingston ainsi que la préparation de réunion entre le Coordonnateur du PEC et le Ministère à Paris ;
- f) Recherche d'appuis financiers communs sur des projets ayant des objectifs communs relatifs à la conservation de l'avifaune Caribéenne.

#### **Activités additionnelles du CAR/SPAW financées par la France :**

- Collaboration avec l'Université des Antilles-Guyane sur le « diagnostic d'une épizootie chez le lambi (*Strombus gigas*) » pour l'identification d'un parasite de la glande digestive de ces mollusques afin de vérifier son incidence sur la reproduction du lambi et d'en tirer les conséquences en matière de gestion de l'espèce et des territoires, pour un montant de 18 000,00€(US\$ 28 000,00). Il faut noter que ce mollusque fait partie des annexes de SPAW et est une espèce classée CITES.
- La journée des Réserves Marines de la Caraïbe Française du 18 au 20 juillet 2006, comprenant la Réserve naturelle du Grand Cul de Sac Marin, des Petites Terres, de Saint Martin et de Saint Barthélemy. Ce fut l'occasion de réactiver ce réseau, de faire une présentation du Protocole SPAW et le réseau CaMPAM a travers des présentations ayant pour résultat ces réservations joignant CaMPAM. Le tout pour un montant de 4 481€(US\$ 7 000,00)
- La Réalisation d'un livret intitulé « l'enfant poisson des caraïbes » édité à 200 exemplaires couleurs avec l'Ecole primaire de la commune du Vieux Fort sur l'importance de la Mer des Caraïbes et de l'avenir du Lamantin des Antilles pour un montant de 1 300€(US\$ 2 000,00).
- Participation au premier festival des oiseaux migrateurs avec : L'association Amazona comme maître d'ouvrage en partenariat avec la SCSCB, la Fondation USHUAÏA, cela à consister à la réalisation de posters et autres documents, à la tenue de conférences pour l'information du public, ainsi que des sorties terrains relatives à la sauvegarde de leur milieux pour un montant de 1 000,00€(US\$ 1 500,00)

**Aspects relatifs aux réseaux et à la coordination :**

En consultation avec UCR/CAR, le CAR/SPAW a aussi participé aux rencontres suivantes sur ses fonds propres donnés par le Gouvernement Français, dans l'objectif de promouvoir le Protocole et développer des liens et des synergies adéquates.

- Rencontre initiée par l'IFAW et la CCA sur la Conservation des cétacées (Trinidad et Tobago, du 19 au 21 avril 2006) ;
- Participation au Comité Scientifique de la Commission Baleinière Internationale (St Kitts et Nevis, du 26 au 31 mai 2006) ;
- Le 2 juin 2006, participation du CAR/SPAW en Préfecture de Guadeloupe à la première réunion (Guadeloupe et Martinique) sur la réalisation d'un sanctuaire marin dans les eaux territoriales des Antilles Françaises ;
- Atelier organisé par BirdLife sur les zones d'importances internationales pour les oiseaux de la Région des Caraïbes (Porto Rico, 21 au 25 juin 2006);
- 2nd Commission Forestière de l'Amérique Latine et des Caraïbes (République Dominicaine, au mois de juin 2006) ;
- participation aux journées des Réserves de la Biosphères Françaises en Guadeloupe (du 11 au 15 décembre 2006);
- Journée du Développement Durable organisée par le Conseil Régional de Guadeloupe et a donc présenté ses missions et objectifs à travers la mise en place du PEC (Déc. 2006) ;
- Participations régulières aux réunions relatives au réseau tortue de Guadeloupe ;
- A l'invitation du Conseil Général de la Martinique, nous avons participé avec l'Office National des Forêts et la Diren de Martinique à une réunion sur les zones susceptibles d'être classées en zone Ramsar (début du mois de Janvier 2007);
- Réunion sur la Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) à Grand-Bourg de Marie Galante, (25 janvier 2007);
- Assemblée Générale de l'ICFC (Institut de Coopération Franco Caraïbe), organisme associatif soutenu par la Région Guadeloupe et mettant en œuvre la coopération régionale (Fév. 2007).
- 60th Symposium « of the Gulf and Caribbean Fisheries Institute » (GCFI) République Dominicaine, du 4 au 9 Novembre 2007 (la prochaine rencontre du GCFI devant se dérouler en Guadeloupe en 2008, avec l'aide financière de la collectivité Régionale de Guadeloupe) ;
- Deuxième réunion du comité de pilotage sur le projet de création d'un sanctuaire marin dans les eaux territoriales des Antilles françaises (Martinique, 14 février 2007);
- Symposium international sur les tortues marines organisé par le réseau WIDECAS (Caroline du Sud, 23 au 26 février 2007);
- Congrès National de Réserves Naturelles de France (RNF), avec une présentation sur les enjeux liés à la biodiversité dans la Grande Région des Caraïbes, ainsi qu'à notre

participation à une session de formation où nous avons présenté les enjeux de la protection de la biodiversité de la Grande Région de la Caraïbe et du Protocole SPAW sur la commune de Saint François en Guadeloupe (13 au 20 Mai 2007);

- Les, Journées portes ouvertes du Parc Naturel Régional de la Martinique (22 au 24 Juin 2007) ;
- Participation régulière aux réunions du Réseau tortues marine de Guadeloupe ;

D'une manière plus générale, le CAR/SPAW a également assisté l'UCR-CAR pour les tâches suivantes :

- Traduction et révision de différents documents en français pour les réunions de SPAW;
- En 2006 et 2007, sous la Présidence de Mme Marlène MELISSE-MIROITE nous avons aussi assuré trois conseils d'administration et deux Assemblées Générales relatives à la gestion de l'Association Plan Mer des Caraïbes, support du Centre d'Activités Régional pour le Protocole SPAW.